



AUDIENCE DCSP

LE 06 AVRIL BENOIT BARRET ET DAVID OLIVIER REVERDY, SECRÉTAIRE NATIONAL PROVINCE ET SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT ÉTAIENT REÇUS PAR LA DIRECTRICE CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE CÉLINE BERTHON ASSISTÉE DE CHRISTIAN HIRSOIL DCSPA ET EMMANUELLE HEZARD SDRHL.



EFFECTIFS / EDFA/TACHES INDUES

Question : Pour Alliance la question des effectifs est récurrente, Après l'EDFA, la DCSP a mis en place une clef de répartition qui se rapproche de notre revendication de « l'effectif de fonctionnement minimum ».

Force est de constater qu'en pratique de nombreux services sont en souffrance. Cette clef est-elle toujours d'actualité ?

Parallèlement les taches indues perdurent ce qui fragilise encore plus les problèmes d'effectifs, les brigades jour et nuit sont les premières touchées.



AUDIENCE DCSP

Réponse : Cette clef est toujours d'actualité, elle se veut être un indicateur du réel, qui détermine les services en souffrance.

Elle permet les expressions de besoin et les orientations des différents mouvements mais également elle permet une meilleure réponse en terme de mis à disposition du matériel.

Elle prend en compte la répartition des charges et la réalité « des travaillants » et non pas virtuels.

Les sites les plus vulnérables sont actualisés au mois. Le plafond d'emploi de la DCSP est de 51 354, il s'agit d'une enveloppe fermée. Cet outil permet l'objectivation des charges policières que nous devons assurer en adéquation avec les moyens.

Concernant les taches indues: les charges pénitentiaires, après le rapport rendu par l'inspection de la justice, doivent être reprise par la pénitentiaire à échéance fin 2023.

La DCSP et la DG sont engagées pleinement pour faire respecter les plans de charge de la pénitentiaire.



AUDIENCE DCSP



CYCLES HORAIRES

Question :

Dans les cas du passage de la VF en 12H08, avez-vous répertorié les sites nécessitant des renforts pour la mise en place et seront-ils abondés ?

A contrario, des sites passés en 12 H 08 connaissent des difficultés ;(ex : St Jean de Luz, Valenciennes, Sarrebourg).

Les congés et rentrée scolaire doivent également être pris en compte lors des mises en place.

Cycle adaptable, ce cycle ne doit pas être rejeté par principe, il doit être étudié et maintenu là où cela fonctionne – (remise de dossier technique pour étayer nos propos notamment Arcachon) Ce cycle est le seul moyen d'éviter des tensions inutiles entre services. Ce cycle permettrait de mettre fin à une situation inextricable entre jour et nuit .

Réponse : Les renforts en effectifs dans ces cas sont prévus, un suivi est effectué pour une expression de besoin à la DRCPN. Il est logique d'accompagner les réformes en terme d'effectifs quand les policiers font des efforts dans les réorganisations de service. De plus concernant les changements de cycle le calendrier doit être le plus supportable possible notamment en raison des plans de congés. Des CT peuvent être organisés au printemps pour des mises en œuvre du binaire en septembre.



AUDIENCE DCSP



CYCLES HORAIRES

Concernant « le binaire panaché », la priorité de la DCSP est de « mettre » des policiers sur la VP, des points d'attention lui ont été apportés par le rapport de l'IGPN concernant ce cycle ; Des créneaux faibles avec des conséquences de sécurité ou une utilisation détournée des unités d'appui, un surcoût en effectifs, un cycle pas déclinable partout et donc une iniquité nationale.

Il n'y a pas de « dogmatisme » dans la position de la DCSP qui ne retient pas ce cycle.

APN, à l'origine de ce cycle qui seul permet un appel d'air et de réconcilier les unités avance les contres arguments objectifs démontrant le caractère erroné des conclusions IGPN.

Nous remettons un dossier technique et étayé sur la réalité.

La DCSP s'engage à une nouvelle étude



AUDIENCE DCSP



SUJET NUIT

QUESTION : Outre les sujets que l'on vient de vous évoquer en terme d'effectifs avec des situations insoutenables, il faut s'assurer lors des prochaines campagnes d'avancement de grade qu'une représentation effective nuit soit retenue comme l'année précédente et avoir un suivi régulier des moyens humains. La nuit, les collègues sont seuls.

REPONSE : La DCSP nous rejoint et s'engage sur ces points.



GSP

QUESTION : Au regard de l'emploi disparate de ces unités et ce en fonction des DDSP nous souhaitons que soit développé une doctrine d'emploi afin valoriser leur mission.

REPONSE : La DCSP y est favorable.

Alliance rappelle à l'ensemble des collègues leur droit d'obtenir une tenue non feu sur Vetipol.

Dossier monté et obtenu par notre organisation.



AUDIENCE DCSP



REGIONALISATION DES UNITES

QUESTION : Alliance dénonce une nouvelle fois le caractère projetable de nombreuses unités telles que les BAC, FMU, CDI, les FTSI qui sont le plus souvent décalées au dernier moment.

Alliance demande un encadrement strict de ces déplacements d'effectifs qui ont une compétence départementale. Ils doivent être exceptionnels et répondre à une urgence réelle tel que le préconise les textes afin qu'ils ne deviennent pas un mode de gestion supplétif.

Nous demandons que systématiquement des ordres de missions soient établis pour ouvrir des frais dans le cas où les collègues ne se voient pas attribuer un panier repas digne de ce nom.

Alliance réitère sa proposition d'une indemnité à l' instar des renforts saisonniers et remet à cet effet un dossier argumenté.

REPONSE : Ces déplacements doivent rester exceptionnels et répondre à une urgence- Les policiers doivent être avisés au plus tôt, les délais de route doivent être pris en compte. Des ordres de mission doivent en effet être prévus.

Sur notre projet la Directrice centrale partage notre point de vue notamment en cas de nuitée. Elle va étudier notre proposition.



AUDIENCE DCSP



Evènements Corse

QUESTION : Les événements en Corse mettent en lumière les difficultés de travail; effectifs, moyens matériel, protection des agents, notamment quand ils apparaissent sur les réseaux en vidéos.

Dans le même cadre de protection, il serait souhaitable de sensibiliser une nouvelle fois les chefs de service au recours à l'anonymisation des procédures.

Vous avez également suivi la polémique sur les réseaux sociaux avec des collègues identifiés et la diffamation des méthodes de Police. Les collègues auraient souhaité un soutien affiché.

Nous souhaitons une meilleure coordination avec les CRS pour adapter les besoins sur horaires particuliers.

Nos délégués locaux vous ont remis un dossier étayé sur leurs priorités.

D'autre part Alliance réitère L'attribution d'une PRE collective.



AUDIENCE DCSP



Evènements Corse

REPONSE : La dcsp est extrêmement concernée concernant les événements. Elle apporte son soutien aux collègues engagés, qu'ils soient des commissariats de Bastia ou d'Ajaccio, mais aussi ceux venus en renfort.

La directrice centrale est très consciente de la situation, elle s'est déplacée 2 jours pour la prise en compte des difficultés.

Elle salue le professionnalisme, le courage, la résilience ainsi que la discipline collective.

La DCSP/le DCSP Adjoint, les DDSP sont mobilisés.

Concernant la communication, la situation extraordinaire a conduit dans un souci objectif à ne pas compliquer la tâche et agir en responsabilité pour toute prise de position en public qui pourraient avoir des incidences sur l'état de la situation.

La DCSP est extrêmement soucieuse des moyens juridiques, humains et matériels pour sécuriser la mission des policiers, l'anonymisation en fait partie tout comme la sécurisation des fonctionnaires et des locaux

Concernant les Crs, la DCSP s'engage à évoquer avec la directrice des Crs notre demande de coordination.

Concernant la PRE, la DCSP y est totalement favorable.

Ce sujet est porté par APN auprès du DG.



AUDIENCE DCSP



INVESTIGATION

QUESTION CONSTAT: La crise, les collègues croulent sous les dossiers, des portefeuilles de + 600 dossiers par enquêteur- Cela n'est plus possible, il faut absolument qu'un tri soit fait en amont- Des rencontres entre Proc /DDSP et enquêteurs sont indispensables afin de favoriser un traitement rapide.

Vu l'état des portefeuilles des dossiers, tous les corps doivent en traiter. L'attribution ne doit pas être une prérogative unique. Nous demandons un changement de pratique puisque l'allègement de la procédure pénale incombe pour l'essentiel au législateur.

La charte de l'accueil du public ne prévoit pas la prise de plainte autres que celles relevant du Code Pénal, ce n'est aujourd'hui pas le cas.

Cela participe aussi à la surcharge d'activité pour nos collègues.

L'enquêteur ne peut plus être laissé seul noyé sous les dossiers.

Lrppn : Le sujet n'est toujours pas réglé, mais si pas du niveau de la DCSP, ce problème technique est vraiment handicapant pour l'investigation.



AUDIENCE DCSP



INVESTIGATION

REPONSE : La DCSP à pleine conscience des difficultés des enquêteurs, cela lui est exprimé dans tous ses déplacements. Il y a plusieurs causes : Les exogènes (flux, Masse judiciaire, difficultés sur certains dossiers difficiles, discernement pénal ou non, outils vieillissant et inadapté (Gros travail sur l'rppn) et indogènes (méthode pour résorber le stock, tâches périphériques...).

Des instructions ont été données aux DZ afin que les DDSP puissent établir de façon précise l'état des stocks pour en avoir connaissance.

Ensuite en lien avec le Parquet il faut commencer la résorption, il faut un dialogue avec les Procureurs pour des décisions de classement.

La totalité de la chaîne hiérarchique doit être mobilisée afin de ne pas laisser l'enquêteur seul. Des tris en amont doivent avoir lieu.

D'autre part concernant les tâches périphériques que sont les instructions des autorités judiciaires qui se servent des policiers comme greffiers (Notification par exemple) par confort ou défaut autre solution, **un travail avec le ministère de la justice est en cours pour apporter des solutions.**



AUDIENCE DCSP

Lors des séminaires il a été rappelé le tri en amont et que l'investigation doit être pilotée ;

les chefs de service doivent prioriser, hiérarchiser.



SPECIALITES

QUESTION / CONSTAT

UCL : Nous faisons part des gros soucis avec le nouveau véhicule inadapté. Nous confirmez-vous la remontée d'une nouvelle expression besoin ?

Nous réitérons notre volonté que soit proposé 2 types de véhicules : 1 dédié aux interventions et assistance et 1 autre dédié à la recherche.

REPONSE

Pour les UCL la question du véhicule est pris en compte, les services techniques DCSP reviennent vers nous.



AUDIENCE DCSP

QUESTION /CONSTAT

FMU- La délinquance routière est un fléau, les motards de la police sont les premiers à pouvoir lutter contre, or dans la plupart du temps ils manquent de matériel, ils sont détournés de leurs missions et connaissent également un problème d'effectifs.

Nous avons demandé :

Un état des lieux tant humain que matériel des FMU

La mise en place urgente du mouvement profilé d'autant qu'en cas d'avancement les motards sont contraint bien souvent de débiter. La fin du pourcentage d'encadrement est nécessaire pour sauvegarder cette spécialité.

La réécriture de la doctrine datant de 1975.

Où en sommes-nous ?

REPONSE

La DCSP est également consciente des difficultés des FMU et de notre constat. Cette année, l'ensemble des postes à l'avancement seront « Verts » .

La directrice est favorable au mouvement profilé. Un travail de référentiel est en cours d'élaboration.

QUESTION

FTSI : Nous vous faisons part également de la crise des FTSI- Emploi, reconnaissance...

Quelle est votre vision sur leur activité et notamment leur rattachement aux CDSF ?



AUDIENCE DCSP

REPONSE

REPONSE « LA DSCP nous confirme que le nombre théorique FTSI est passé du ratio de 1/150 à 1/100.

Une réflexion est en cours sur le positionnement des FTSI, la question n'est pas encore tranchée.



AUDIENCE DCSP



RENSEIGNEMENT TERRITORIAL :

Lors de notre dernière audience auprès du chef SCRT nous lui avons fait part des doléances (Voir tract spécifique du 08 Mars 2022) de nos collègues et de leur malaise

Plusieurs questions sont toujours d'actualité, accès Fichier, FIRPI et délai remboursements, renfort d'effectifs...

Alliance réitère sa demande de création d'une direction nationale autonome du RT.

REPONSE : Pour les accès aux fichiers des ouvertures de droits pour des consultations plus larges sont en cours. (Le DCSPA revient vers nous). Concernant les FIRPI des difficultés sont apparues au dernier trimestre 2021. En cas de difficultés il faut nous les faire remonter. Concernant les renforts outre les actuels mouvements profilés, La politique de renforts au sein du SCRT va se poursuivre par une montée en puissance des postes offerts sur les différents mouvements et par l'emploi de contractuels sur des thématiques spécifiques avec des compétences propres. Notre vision d'une direction autonome n'est toujours pas partagée mais nous la maintenons.



AUDIENCE DCSP



Assistant et Conseiller de Prévention :

QUESTION : Des conseillers et assistants de prévention sont installés sans avoir fait la formation initiale alors que l'agent et le DDSP en ont fait la demande. Nous souhaitons une montée en puissance de ce dispositif avec un temps dédié propre afin que l'ACP puisse accomplir ses missions dans des conditions acceptables et avec le sérieux qu'elles imposent.

RÉPONSE : La DCSP nous rejoint et concède un souci de place.

Une montée en puissance de formation est prévue.